

le 6 octobre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2014**

**2014 DASCO 1031** Subvention (15.000 euros) à diverses associations pour des actions politique de la Ville dans le 19e arrondissement.

**Mmes Alexandra CORDEBARD et Colombe BROSSEL,  
rapporteuses.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L. 2511- 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 septembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à diverses associations au titre de la politique de la Ville ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 15 septembre ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission, et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.300 euros est attribuée à l'association de la Fondation Etudiante pour la Ville, 26 bis rue de Château Landon (10e) (19603) dossier n° 2014\_02627 pour une action intitulée « accompagnement vers la lecture ».

Article 2 : Une subvention de 2.500 euros est attribuée à l'association la Voie de la Lune 132 Boulevard Sérurier (19e) (12970) dossier n° 2014\_02801 pour une action intitulée « Lectures plurielles : coin lecture pour enfants de 6 à 13 ans avec implication des familles ».

Article 3 : Une subvention de 1.000 euros est attribuée à l'association Korhom 76 rue du faubourg Saint-Denis (10e) (47682) dossier n° 2014\_02789 pour une action intitulée « Les P'tits Déj' Citoyens ».

Article 4 : Une subvention de 1.000 euros est attribuée à l'association Le Labo des Histoires, 14 bis rue des Minimes (3e) (132381) dossier n° 2014\_02813 pour une action intitulée « Ateliers d'écriture créative (labomobile) ».

Article 5 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'association Le Regard de l'Autre 40 quai de la Loire (19e) (121401) dossier n° 2014\_02819 pour une action intitulée « projet Toussaint LOUVERTURE-collège Michelet-politique de la Ville ».

Article 6 : Une subvention de 1.700 euros est attribuée à l'association les Petits Riens 15 rue des Fêtes (19e) (19464) dossier n° 2014\_02825 pour une action intitulée « Musiques et Langages, voyager avec Roméo et Juliette autour de Shakespeare, Prokofiev, Bernstein ».

Article 7 : Une subvention de 1.500 euros est attribuée à l'association Maison des Copains de la Villette 156 rue d'Aubervilliers (19e) (14869) dossier n° 2014\_00299 pour une action intitulée « Médiation Familles/Etablissements scolaires ».

Article 8 : Une subvention de 1.000 euros est attribuée à l'association Postures 5 Passage Dieu (20e) (19272) dossier n° 2014\_02855 pour une action intitulée « Projet Jeunes Pages ».

Article 9 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'association Vivre ensemble à Maroc-Tanger, 26 rue du Maroc (19e) (15949) dossier n° 2014\_02920 pour une action intitulée « Activités périscolaires : accompagnement scolaire – sorties culturelles-danse samba ».

Article 10 : Une subvention de 1.000 euros est attribuée à l'association Proquartet, 9 rue Geoffroy l'Asnier (4e) (13128) dossier n° 2014\_02867 pour une action intitulée « Paris19/Un quatuor à l'école : des mots aux sons ».

Article 11 : La dépense correspondante d'un montant de 15.000 euros sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 213, ligne VF80002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2014 et ultérieurs.